



Grand Conseil  
Secrétariat général  
Pl. du Château 6  
1014 Lausanne

# Interpellation

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 19-INT-408

Déposé le : 08.10.19

Scanné le : \_\_\_\_\_

**Art. 115 et 116 LGC** L'interpellation est une demande d'explications ou de précisions adressée au CE sur un fait du gouvernement ou de son administration. Elle porte sur une compétence propre ou déléguée du CE et peut être développée oralement devant le GC. Les questions qu'elle contient sont exprimées de telle manière que le CE puisse y répondre et sont suffisamment précises pour qu'une réponse courte y soit apportée dans le délai légal (attention : ne pas demander un rapport, auquel cas il s'agit d'un postulat).

*Délai de réponse dès le renvoi au CE : trois mois.*

## Titre de l'interpellation

**Feuilleton de la forêt du Flon, suite et fin ?**

## Texte déposé

La presse vaudoise de ce jour annonce que les autorités exécutives de la Ville de Lausanne et du Canton seraient prêtes à reconsidérer totalement la construction de la rampe Vigie-Gonin, celle-là même qui met en péril la forêt du Flon. Afin de permettre l'arrivée du tram T1 comme prévu à la place de l'Europe et pour éviter la congestion de trafic au centre-ville – raison pour laquelle cette nouvelle route était prévue – la fermeture au trafic individuel motorisé de l'axe St-François-Chauderon serait reconsidérée.

Pour celles et ceux qui veulent à la fois la construction du tram et la préservation de cette forêt, il s'agit d'une évolution très favorable. Cela fait plusieurs années que plusieurs acteurs dont le PDC ont demandé de réexaminer l'entier du dossier, dont la fermeture du Grand-Pont au trafic motorisé, pour trouver une alternative à ce projet qui empoisonne l'urbanisme lausannois et qui menace le développement de la capitale cantonale. Après nous avoir expliqué en long et en large que ce n'était plus possible de « revenir en arrière » dans ce dossier, saluons le pragmatisme qui semble s'imposer.

Rappelons que le dossier fait actuellement l'objet d'un nouvel examen par le Tribunal administratif fédéral (TAF), qui doit examiner les plans de la route. Le Tribunal fédéral a en effet partiellement validé le recours des TL plaidant pour un lien entre le projet du tram et celui de la route. On comprend dans ce contexte que des réponses précises ne peuvent pas encore être données dans ce dossier. Toutefois, au vu de son importance politique, nous nous permettons d'adresser les questions suivantes au Conseil d'Etat :

1. Le Conseil d'Etat peut-il confirmer les informations du quotidien 24 heures selon lequel le projet de rampe Vigie-Gonin serait abandonné ?
2. Peut-il confirmer que dans le cadre d'une redéfinition globale du projet, la réouverture au trafic individuel motorisé de l'axe St-François-Chauderon est envisagée ?

3. Dans quelle mesure cette nouvelle configuration est-elle compatible avec le dossier déposé auprès des autorités fédérales dans le cadre des mesures PALM/Axes forts ? Une remise en cause des financements fédéraux est-elle à craindre ?
4. Sous réserve de l'arrêt à venir du TAF, le Conseil d'Etat peut-elle renseigner le Grand Conseil sur le calendrier prévisible des prochaines étapes ?

Nous remercions d'avance le Conseil d'Etat pour ses réponses. A ce titre nous relevons l'interpellation déposée par la Députée Rebecca Joly en février 2018 sur le même sujet, et la réponse du Conseil d'Etat en mai suivant, laquelle n'a toujours pas été traitée par notre Grand Conseil. Nous ne pouvons que souhaiter que les deux réponses puissent être traitées de manière conjointe.

Commentaire(s)

Conclusions

Souhaite développer



Ne souhaite pas développer



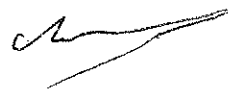
Nom et prénom de l'auteur :

Marion Axel

Joly Rebecca

Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Signature :



Signature(s) :

**Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : [bulletin.grandconseil@vd.ch](mailto:bulletin.grandconseil@vd.ch)**

## Liste des député-e-s signataires – état au 27 août 2019

Aminian Taraneh	Cherbuin Amélie	Dupontet Aline
Aschwanden Sergej	Cherubini Alberto	Durussel José
Attinger Doepper Claire	Chevalley Christine	Echenard Cédric
Baehler Bech Anne	Chevalley Jean-Bernard	Epars Olivier
Balet Stéphane	Chevalley Jean-Rémy	Evéquoze Séverine
Baux Céline	Chollet Jean-Luc	Favrod Pierre Alain
Berthoud Alexandre	Christen Jérôme	Ferrari Yves
Betschart Anne Sophie	Christin Dominique-Ella	Freymond Isabelle
Bettschart-Narbel Florence	Clerc Aurélien	Freymond Sylvain
Bezençon Jean-Luc	Cornamusaz Philippe	Fuchs Circé
Blanc Mathieu	Courdesse Régis	Gander Hugues
Bolay Guy-Philippe	Creteigny Laurence	Gaudard Guy
Botteron Anne-Laure	Croci Torti Nicolas	Gay Maurice
Bouverat Arnaud	Cuendet Schmidt Muriel	Genton Jean-Marc
Bovay Alain	Cuérel Julien	Germain Philippe
Buclin Hadrien	Deillon Fabien	Gfeller Olivier
Buffat Marc-Olivier	Démétriades Alexandre	Gardon Jean-Claude
Butera Sonya	Desarzens Eliane	Glauser Nicolas
Byrne Garelli Josephine	Dessemontet Pierre	Glauser Krug Sabine
Cachin Jean-François	Devaud Grégory	Glaysre Yann
Cala Sébastien	Develey Daniel	Gross Florence
Cardinaux François	Dolivo Jean-Michel	Induni Valérie
Carrard Jean-Daniel	Dubois Carole	Jaccard Nathalie
Carvalho Carine	Dubois Thierry	Jaccoud Jessica
Chapuisat Jean-François	Ducommun Philippe	Jaques Vincent

## Liste des député-e-s signataires – état au 27 août 2019

Jaquier Rémy	Neyroud Maurice	Ryf Monique
Jobin Philippe	Nicolet Jean-Marc	Schaller Graziella <i>Graziella</i>
Joly Rebecca	Paccaud Yves	Schelker Carole
Jungclaus Delarze Susanne	Pahud Yvan	Schwaar Valérie
Keller Vincent	Pernoud Pierre André	Schwab Claude
Labouchère Catherine	Petermann Olivier	Simonin Patrick
Liniger Philippe	Podio Sylvie	Sonnay Eric
Lohri Didier	Pointet François	Sordet Jean-Marc
Luccarini Yvan	Porchet Léonore	Stürner Felix <i>Stürner</i>
Luisier Brodard Christelle	Probst Delphine	Suter Nicolas
Mahaim Raphaël	Radice Jean-Louis <i>J.L. Radice</i>	Thalmann Muriel
Marion Axel	Rapaz Pierre-Yves	Thuillard Jean-François
Masson Stéphane	Räss Etienne	Treboux Maurice
Matter Claude	Ravenel Yves	Trolliet Daniel
Mayor Olivier	Rey-Marion Alette	Tschopp Jean
Meienberger Daniel	Rezso Stéphane	van Singer Christian
Meldem Martine	Richard Claire <i>C. Richard</i>	Venizelos Vassilis
Melly Serge <i>Melly</i>	Riesen Werner	Volet Pierre
Meyer Keller Roxanne	Rime Anne-Lise	Vuillemin Philippe
Miéville Laurent	Romanens Pierre-André	Vuilleumier Marc
Mischler Maurice	Romano-Malagrifa Myriam	Wahlen Marion
Mojon Gérard	Roulet-Grin Pierrette	Weissert Cédric
Montangero Stéphane	Rubattel Denis	Wüthrich Andreas
Mottier Pierre François	Ruch Daniel	Zünd Georges
Neumann Sarah	Rydlo Alexandre	Zwahlen Pierre